

COMPTE RENDU DU VOLET « GESTION DES COMMUNS »

La 27^e Région

1. CONTEXTE

Le hameau de la Vigotte dispose d'un plan guide permacole, qui vise à dépasser le morcellement parcellaire historique du site pour penser le hameau comme un ensemble géographique, rassemblant cinq propriétaires, une vingtaine d'habitants.e.s, et surtout une multitude d'usages. Mais quelques questions restent à explorer pour rendre l'ambition de commun plus opérationnelle : comment faire de cet ensemble un commun, dont on prend collectivement soin en se dotant de règles d'usage et d'un mode d'organisation collectif ? Comment mieux articuler les besoins du site et les ressources dont il dispose, tout en veillant à leur préservation ? Quelle place pour les autres usages de la forêt aux côtés du bois-énergie et du bois d'œuvre ? Quel essaimage sur d'autres hameaux ou d'autres territoires ?

Le croisement avec la démarche Tronc Commun :

Le programme Tronc Commun, porté par la 27e région, cofinancé par l'ADEME et le Ministère de la Transition Écologique, est un programme de recherche-action qui a rassemblé plusieurs partenaires tels que le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, le Centre National de la Propriété Forestière de Nouvelle-Aquitaine, La Vigotte Lab, en tant que terrains d'enquête et d'expérimentations, pour interroger la gouvernance des forêts.

Le terrain de La Vigotte avait comme parti-pris de regarder les enjeux de gouvernance du côté des propriétaires privés, ce qui nous a paru particulièrement intéressant considérant qu'il s'agit du type de propriété majoritaire sur le territoire (75%), et que ce contexte (par la taille de la forêt concernée, par l'éloignement géographique et d'intérêt de certains propriétaires, par l'absence de vocation productive) en fait un bon « échantillon » de la propriété privée française.

Nous avons pu également regarder la coopération publique-privée, du côté des acteurs privés cette fois-ci. En effet, ce massif forestier présente un double enjeu : faire commun entre propriétaires dans un contexte de propriété familiale morcelée, mais aussi coopérer avec les gestionnaires de la propriété publique (forêt attenante) voire envisager des stratégies collectives pour le devenir et la préservation du massif.

2. HYPOTHÈSES ET PARTIS-PRIS

Une forêt plus robuste par le commun : Notre hypothèse de départ est qu'une gestion plus collective de la forêt pourrait permettre de la rendre plus robuste face aux risques qui émergent.

Une coopération publique-privée à inventer : Nous faisons également l'hypothèse de la nécessité de mettre en regard les stratégies publiques et privées pour trouver les alliances et des croisements possibles, des endroits de réciprocité pour permettre une gestion concertée à l'échelle des milieux et des écosystèmes.

Repartir des fondements de la coopération : Si des habitudes de partenariat/collaboration sont déjà en place à la Vigotte Lab, nous prenons le parti de revenir sur ce qui fonde la coopération et d'en expliciter les ressorts, en lien avec la forêt. Il s'agit alors de bien identifier les parties prenantes, repartir de leurs bonnes raisons à agir, de leurs enjeux concurrents et expliciter pour elles et pour le groupe leurs motivations intrinsèques afin de pouvoir s'appuyer dessus ... La méthode

peut s'appliquer à d'autres ressources du site.

Considérer la coopération comme un projet en soi, prendre soin de ce qui la fonde, c'est prendre soin du projet commun, dans la mesure où la coopération s'appuie sur un collectif, qui définit ses manières de contribuer à une œuvre commune.

3. MÉTHODE ET CALENDRIER

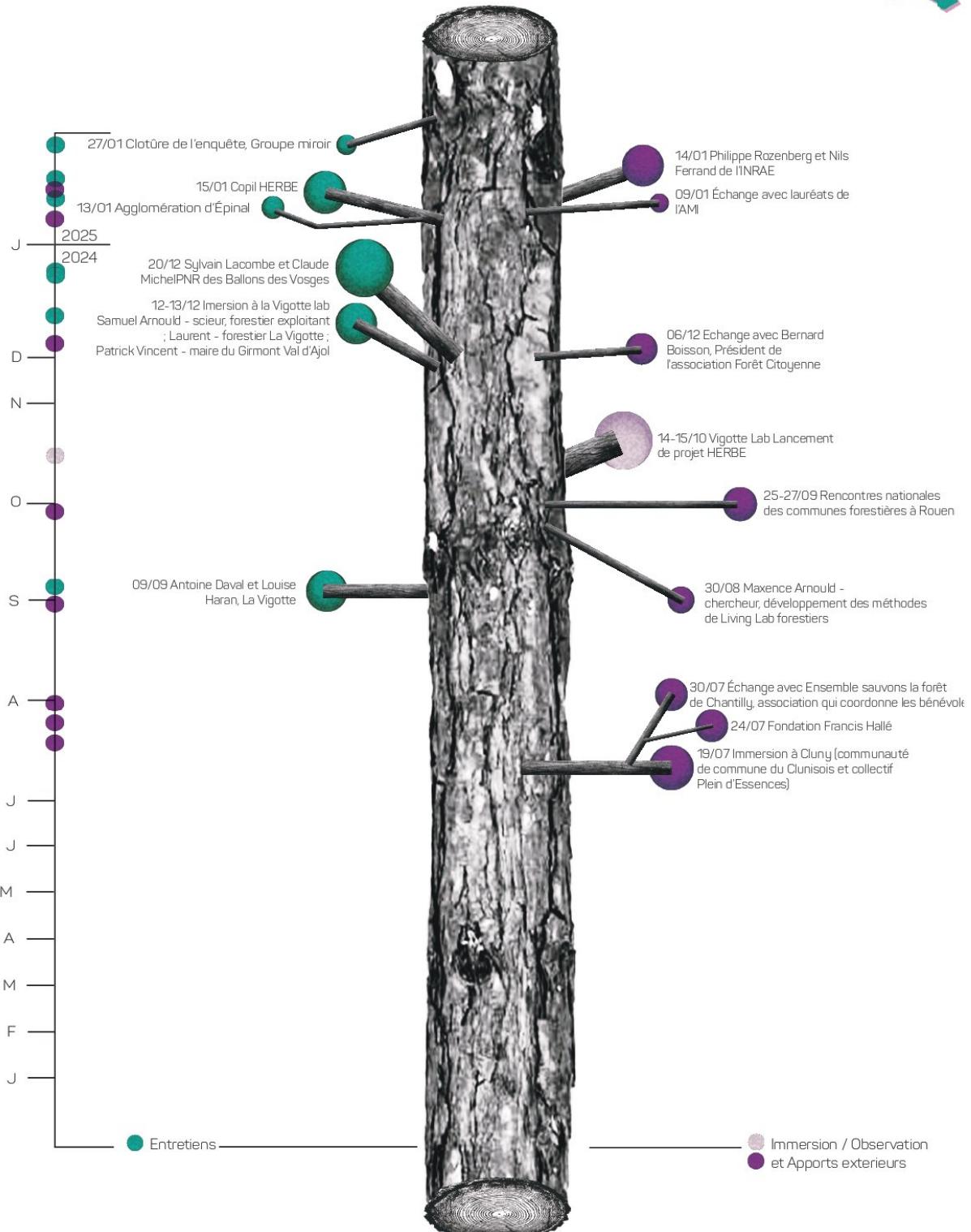
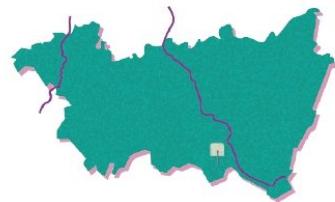
Phase d'enquête de la recherche-action :

Les premiers mois du programme ont été consacrés à la réalisation d'une enquête transversale. Le livrable de l'enquête vise à mettre en avant les tensions, voire injonctions contradictoires, partagées par les interrogés. Les tensions sont réparties en quatre catégories : impact du changement climatique et articulation des temps, multifonctionnalité et économie du bois, gouvernance, rôle des acteurs publics. Dans chacune d'elles sont exposées les tensions explicitées en quelques lignes, des verbatims (anonymisées), des initiatives ou projets inspirants offrant de nouvelles perspectives pour surmonter ces tensions. De ces tensions nous avons tiré une série d'hypothèses, qui permettent de repenser ou faire un pas de côté dans la manière dont on pense et gère la forêt aujourd'hui.

La principale modalité d'enquête a été la conduite d'entretiens semi-directifs. L'objectif de ces entretiens était de mieux identifier l'écosystème d'acteurs qui intervient en forêt, les bonnes raisons qu'on chacun à agir, leurs difficultés ou préoccupations et les visions et perspectives portées par chacun d'eux (à travers les stratégies, les modes d'organisation et les documents de référence) ; l'identification de conflits (explicites ou sous-jacents) ; la relation avec les acteurs publics et la qualification de la coopération le cas échéant (sujet, formes de coopération type contrat, groupe de travail...).



Les Vosges



Phase de scénarisation et productions d'outils :

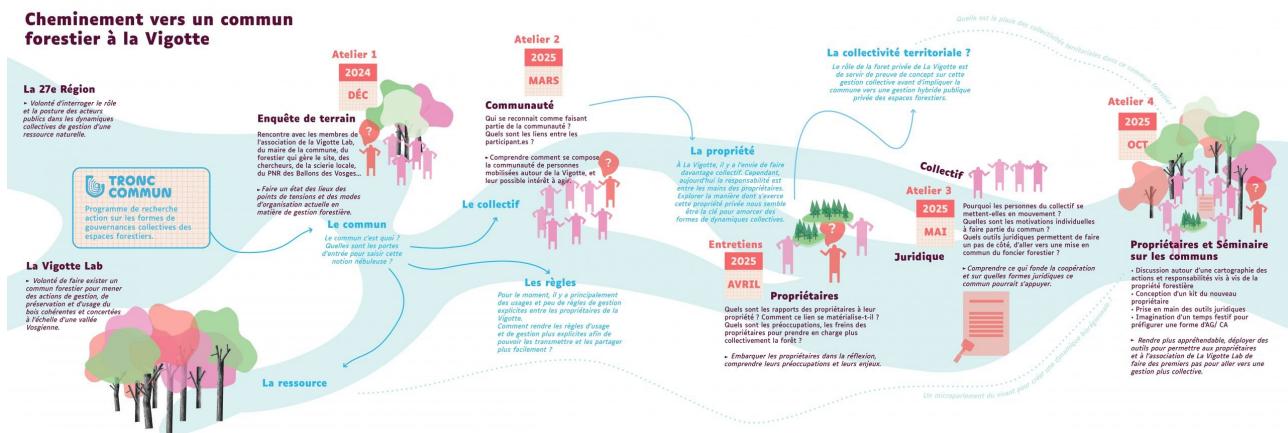
La deuxième phase du programme visait à produire des scénarios de tests pour explorer comment pouvait s'incarner cette coopération autour des enjeux forestiers, et aller éventuellement jusqu'à leur mise en œuvre sur les territoires partenaires.

Pour cela, nous avons cheminé entre enquête et ateliers pour tenter d'expliquer et de partager, à travers une approche empathique des parties prenantes :

- les motivations des personnes mobilisées autour des questions forestières à la Vigotte ;
- les préoccupations et rapports à la propriété des actuels propriétaires ;
- les défis qu'il reste encore à relever dans une perspective de préservation du milieu ;
- les outils juridiques à explorer et pouvant soutenir cette dynamique de commun forestier.

A la Vigotte Lab, nous avons pris le parti de profiter des démarches engagées, notamment Dominos, pour la création d'un plan simple de gestion concertée, et la mobilisation de certains acteurs non propriétaires pour interroger la potentielle mobilisation sur le plus long terme de cette communauté (qui devrait être parties prenantes ? Pour faire quoi ? A quoi ça ressemblerait ?).

En parallèle, nous avons réalisé une série d'entretiens auprès des propriétaires forestiers pour mieux comprendre leurs réalité, leurs attachements, leurs envies et leurs préoccupations pour la forêt de la Vigotte. Car avant de mobiliser des non-propriétaires en leur racontant un commun en devenir, encore fallait-il mieux identifier l'endroit où se trouvait chacun des propriétaires du site, afin de percevoir les zones de mise en mouvement, de souplesse et pas de côté dans le cadre existant de la propriété.



GRILLE D'ENTRETIENS PROPRIÉTAIRES

1 / Expliciter le rapport « factuel » à la forêt (*propriété ou usage, nombre d'ha, depuis quand... / la petite histoire de la forêt dont on parle.*

2 / Comment percevez-vous cette forêt ? Est-ce que c'est compliqué à gérer ? Quel genre d'attention ça demande ? Ça veut dire quoi être propriétaire d'une forêt ? Qu'est-ce que ça vous a fait de recevoir une forêt en héritage ? Quel propriétaire êtes-vous (investi, proche, détaché, exploitant, laisse en libre évolution,...) ? Dans le cadre de la propriété de La Vigotte, est-ce que chacun gère sa parcelle ou unité avec plusieurs propriétaires ?

2.2 / Vous êtes vous déjà senti en désaccord avec les décisions prises sur la gestion de la foret par les autres membres de votre famille ?

3 / Quel sens cela a-t-il pour vous de reprendre le « flambeau » ? Quelle place souhaitez-vous prendre dans le cadre de votre futur statut de propriétaire, vis à vis de la propriété forestière de votre mère (est-ce un rôle futur qui vous importe) ?

3.2 / Vous sentez-vous pleinement en capacité d'agir pour vous occuper de votre forêt ? Est-ce qu'il y a des charges liées à la propriété dont vous aimeriez vous soulager ? Qu'il serait plus simple de partager ?

4 / Comment avez-vous fait pour acquérir les compétences liées à l'entretien et la gestion de la forêt ? Est-ce que ça vous intéresse ?

4.2 / Avez-vous l'impression que votre rôle de propriétaire vous a permis d'acquérir une meilleure expertise sur la forêt, une meilleur compréhension de son fonctionnement, notamment dans son rôle écologique ?

5 / Quel(s) lien(s) entretenez-vous aujourd'hui avec votre forêt ? D'un point de vu émotionnel ? Quels sentiments vous traversent etc. (Expliciter ce lien d'attachement personnel) ?

6 / Pour vous qu'est-ce qui est le plus important concernant cette forêt ? Comment vous l'imaginez dans 50 ans ? Et dans 100 ?

7 / Ça représente quoi pour vous la forêt (si on dépasse le cadre de la propriété) ?

8 / Qu'est-ce que vous mettez derrière le terme de commun / bien commun ? Est-ce que les forêts c'est un bien commun ?

Bonus : partager un souvenir ou une anecdote sur la forêt !

4. ENSEIGNEMENTS

Ne pas négliger le temps long nécessaire à l'émergence d'un contexte favorable aux communs : Si la perspective de commun est bien portée par l'association La Vigotte Lab, *qu'en est-il des autres concerné.e.s ? Partagent-ils l'envie d'ouverture ?* Une faible maturité collective autour des communs et de la coopération nécessite de prendre le temps d'établir des bases solides pour que le commun une fois installé, et régit par des règles collectivement élaborées, puisse perdurer dans le temps.

Parmi les éléments que l'on a pu glaner dans l'enquête auprès des propriétaires, on retient notamment :

- Le partage d'une même vision pour le site dans sa globalité, au-delà des parcelles des uns et des autres : ouverture au public du site, envie d'une forêt mélangée et en bonne santé, voire réensauvagée.
- Un asymétrie d'information sur l'état actuel de la forêt au vu de sa gestion, où une différence apparaît selon le degré d'éloignement physique au site. Celles et ceux présent.es au quotidien relèvent que le fonctionnement actuel ne marche pas (il faut s'orienter vers une

gestion plus jardinée, qui demande une prise de soin au quotidien et nécessite de penser la forêt dans son ensemble). Au contraire, plusieurs propriétaires, s'ils ne sont pas opposés à un mode de fonctionnement différent, n'en voit pas forcément l'intérêt : « si ça fonctionne comme ça, pourquoi faire différemment ? ».

- Des pratiques de coordination, de transition d'informations et de prises de décisions informelles entre propriétaires, qui permettent de se synchroniser au fil de l'eau sans néanmoins sécuriser des actions et entériner des décisions dans la durée. La tendance à la démultipliation du nombre de propriétaires par le jeu des successions complexifie cet enjeu de coordination.
- Le rôle et la place de l'association La Vigotte Lab n'est pas clairement identifié et accepté par tous les propriétaires.

Identifier la communauté :

Cartographier les liens sur lesquels pourraient reposer le commun :

Au fur et à mesure du programme, nous avons un peu mis de côté le terme « commun », pour privilégier celui de « coopération », les communs en étant des formes très abouties. Un des moteurs de la coopération étant la qualité des liens interpersonnels, nous avons tenté de rendre plus explicite l'existence de ces liens et ce dont ils se nourrissent. Lors d'un atelier Dominos, nous avons donc tenté de cartographier les liens entre les personnes présentes, puis, nous avons réuni quelques personnes dans un atelier sur « les motivations sous-jacentes à l'engagement ». L'objectif : creuser avec elles et eux ce qui les incite à participer aux dynamiques et ateliers proposés par la Vigotte, et voir s'ils.elles pourraient se reconnaître comme une sorte de noyau dur dans ce commun en devenir.

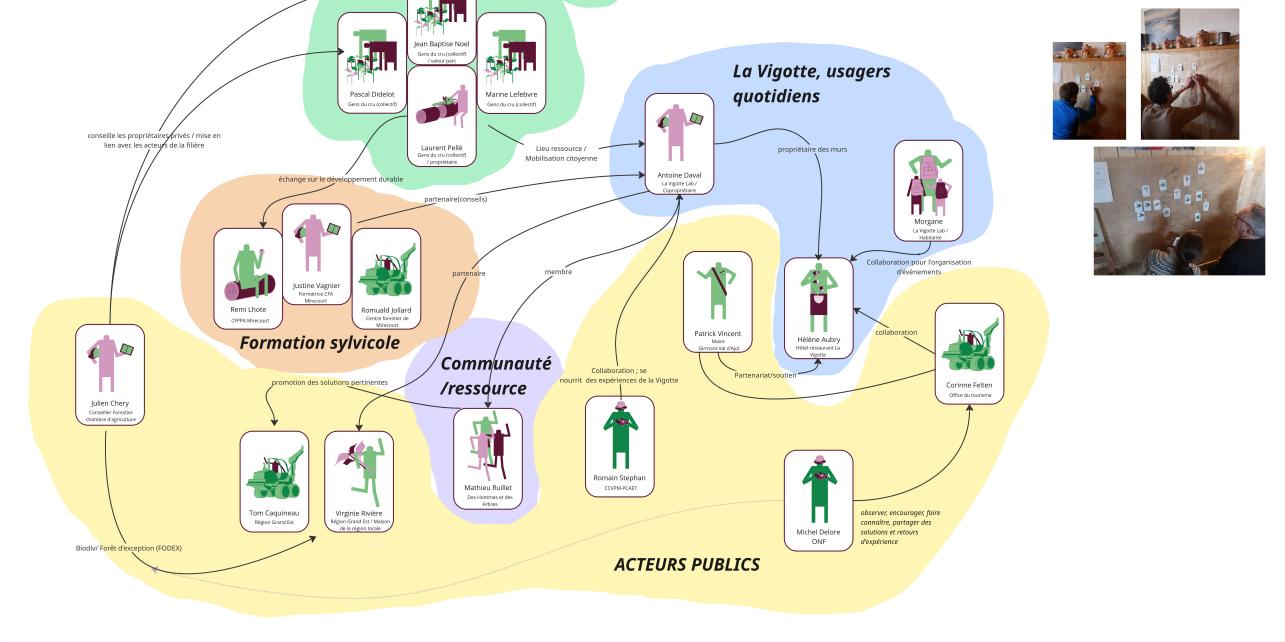
Pourquoi les gens qui constituent le tour de table sont-ils là aujourd'hui ? En quoi cela résonne-t-il avec certains de leurs intérêts propres ? Pourquoi aurait-ils et elles envie de s'investir davantage ? On avait une idée en tête : rendre visible ce qui est implicite, ou du moins, qui n'est pas connu ou identifié par tout le monde.

Lors d'un atelier le 17 mars 2025 animé par Maxence Arnould, nous avons invité les participant.es à venir se positionner sur un poster, et à qualifier les liens qui les reliaient aux autres protagonistes de la journée. Si la plupart ont joué le jeu, le test de cet outil d'explicitation reste quand même mitigé. Plusieurs facteurs peuvent jouer : notamment la difficulté d'animer les temps « off » (l'accueil café, les pauses ...), qui comme leur nom l'indique, servent aussi à souffler et sont des espaces de discussions plus informels mais tout aussi essentiels à la journée. A cela s'ajoute le fait que cette cartographie nécessite des itérations, que les participant.es se positionnent au fur et à mesure de la journée, il faut donc y revenir régulièrement pour qualifier les liens avec les dernier.es arrivé.es ...

Cette cartographie pourra être enrichie dans de futurs temps, ou être un prétexte à reprendre contact avec certain.es participant.es.

Carto des liens

17 mars 2025 (La Vigotte Lab)



Cartographie systémique des parties prenantes :

L'enquête réalisée auprès des propriétaires s'est avérée être un bon outil de recensement des préoccupations et donc une boussole géopolitique de la situation. Identifier les positionnements de chacun est une première étape pour mieux cerner les capacités (ou non) d'agir.

La difficile articulation des postures de professionnel.les et usager.eres du quotidien :

Plusieurs membres de l'équipe salariée de La Vigotte Lab habitent également sur place. Quand on parle d'implication dans un commun s'entrechoquent les intérêts privés et les intérêts de l'organisation.

Un manque de clarté sur le cadre du commun :

Lors d'un atelier le 20 juillet 2025, dédié à l'engagement, nous avons invité les participant.es à qualifier leur intérêt à participer aux démarches de la Vigotte. Plusieurs ont partagé leur intérêt à être là pour en apprendre davantage sur la forêt, les envies d'implication plus directes ne sont pas vraiment exprimées. Les participant.es ne se sentaient pas forcément « autorisés » à prendre part plus activement à la vie de la forêt. Il manquait peut-être un cadre d'implication clair : parle-t-on de la forêt dans son ensemble, du massif, ou d'une petite parcelle ? Quelles latitudes les propriétaires souhaitent-ils laisser aux habitantes ? Comment faire commun à l'échelle des propriétaires en priorité, afin d'impulser la dynamique ?

Dans le futur, s'appuyer sur l'acteur public :

A la Vigotte, la forêt publique avoisine la forêt privée, et penser la gestion de la vallée dans son ensemble nécessiterait une coopération renforcée publique-privée. Nous avons donc rencontré le

mairie du Girmont Val-d'Ajol à plusieurs reprises, et aux mêmes titres que les autres propriétaires, quelques verbatims figurent dans le livret de restitution. L'intention était de montrer qu'acteurs privés comme publics pouvaient converger autour de défis similaires, ou a minima rendre visible ses préoccupations.

En tant qu'accompagnateurs des propriétaires privés, le Centre National de la Propriété Forestière ou la Chambre d'Agriculture pourraient être de bons interlocuteurs pour tirer quelques enseignements du programme, et regarder comment ce qui est expérimenté à la Vigotte pourrait être utile à d'autres propriétaires, et participer à une transformation (même lente) de la manière d'exercer son rôle de propriétaire.

5. LIVRABLES

Le programme de recherche-action est un commun de la connaissance : la démarche est documentée au fil de l'eau dans [un blog dédié](#), et les publications éditées en *Creative Commons*.

Enquête en libre évolution sur les tensions

Livret d'exploration de la propriété privée :

Ce livret retrace le chemin entre nos questions de départ et la matière que nous avons collectée lors des entretiens* : les attachements et préoccupation des actuels propriétaires. Il se veut accessible, car il était destiné en premier lieu aux propriétaires forestiers de La Vigotte, parfois éloignés des enjeux de commun ou de coopération, à l'image d'une partie des propriétaires privés en France. C'est aussi pour cette raison que nous avons essayé de retranscrire « le sensible », ne pas limiter la propriété à un statut (celui de propriétaire) mais la regarder comme un moteur d'action ou de non action, en tentant de mieux appréhender d'où chacun.e parle, dans une logique systémique.

Ce livret est un **support de sensibilisation**, de diffusion d'une gestion nouvelle, inspirée des communs : Il vise à **rendre visible les moteurs de la coopération** afin d'envisager des formes de gestions s'articule autour de ce qui met les individus en mouvement.

Il tente aussi de **rendre visibles des défis** qui n'étaient parfois pas explicités comme tels.

Ces défis sont autant de sujets de discussion pour s'interroger sur ce qui est fait actuellement, et ce qui pourrait évoluer dans les années à venir.

Les leviers d'action sont des pistes, plus ou moins ambitieuses, qui permettraient de prendre en charge un petit bout de chaque défi. Il s'agirait alors de les tester, d'en imaginer des étapes intermédiaires pour faire exister cette dimension collective dans la gestion des forêts.

Enfin, **les outils juridiques** ouvrent des discussions sur la manière dont le droit peut venir sécuriser des dynamiques collectives ou des visions favorables à la préservation de la biodiversité. Les préoccupations identifiées servent de boussole pour analyser les outils juridiques (ORE, groupement forestier, fond de dotation, bail forestier écologique et solidaire ...) qui pourraient être des leviers pour une gestion plus collective des forêts, et feront l'objet d'un atelier de design fiction pour les rendre palpable les changements que cela implique à leur rôle de propriétaire.

*Pour partager ces entretiens, nous avons choisi de matérialiser les préoccupations des uns et des autres par des artefacts – des objets fictifs qui symbolisent ce qui nous a été raconté, appuyé par des citations des entretiens. Le but est de garder un maximum la part de sensible de ces entretiens, en les incarnant de manière assez tangible dans des objets.

Présentation du travail d'enquête et de partage des préoccupations des propriétaires forestiers dans le cadre du webinaire organisé par l'Exploration Systémique « Intentions vs réalité : peut-on cultiver l'approche empathique de ses parties prenantes » le 19/01/2026.

CONCLUSION :

Dans la temporalité courte du programme, nous avons mené parallèlement :

- L'exploration des fondements à la coopération auprès des différentes parties prenantes (Salarié.es de la Vigotte Lab, fondateur, voisin.es et sympathisants, propriétaires forestiers) afin de mettre en lumière les moteurs de cette coopération sur lesquels s'appuyer pour construire la suite
- L'impulsion de différents formats d'organisation collective et de mise en commun à l'endroit des propriétaires
- L'exploration et la vulgarisation des outils juridiques venant soutenir le commun, en collaboration avec Claire Annereau, LEGICOOP.

Cependant, nous considérons que les outils juridiques viendront sécuriser des dynamiques collectives existantes, mais ne doivent pas les devancer.

Or ces dynamiques demandent encore à être précisées (qui est autour de la table et pour faire quoi, quelle est la vision partagée entre les membres de la communauté, qui compose cette dernière ...). Qu'il s'agisse de la forêt ou de la gestion d'autres milieux et ressources du site, la qualité des liens entre les parties prenantes sera déterminante et nécessite une attention renforcée, tout au long du projet.